

Fallot, Charles Emile

Cote de référence	FR ANOM COL H 1000
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H1000/fallotchar
Condamné en	1895
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	3321

Ce dossier contient notamment

Correspondance particulière

Informations

Relevé de la relégation par jugement du 2 octobre 1909

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

